

Province du Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Palmarolle

À une séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 4 juillet 2011, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Carolle Hamel, Louisa Gobeil, ainsi que messieurs les conseillers Ghislain Godbout, Gino Cameron et Jean-Marie Depont.

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Claude Marquis, directeur général.

Mot de bienvenue

Résolution n° 138- 11 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

17. Tavaux préliminaires 6^{ième} Avenue Est ;
18. Demande des loisirs pour réfection du bâtiment ;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2011;
3. Affaires en découlant :
4. Affaires en suspens;
5. Correspondance;
6. Acceptation des comptes à payer de juin 2011;
7. Rapport des membres du conseil;
8. Parole au public;
9. Autorisation utilisation quai municipal (fête de la Dagenais);
10. Renouvellement prêt règlement numéro 205;
11. Peinture plancher caserne;
12. Évaluation des puits municipaux;
13. Mise en forme piste cyclable;
14. Avis de motion;
15. Demande caisse Populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest;
16. Entraide mutuelle et frais associés (schéma de couverture de risque);
17. Tavaux préliminaires 6^{ième} Avenue Est ;
18. Demande des loisirs pour réfection du bâtiment ;
19. Article à ajouter;
-
-
20. Levée de la séance

Résolution n° 139-11 **Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2011**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2011 soit approuvé en modifiant la résolution 124-11 qui se lira comme suit :

Attendu que la municipalité a participé financièrement avec le MTQ à la réalisation d'une étude portant sur la sécurité des piétons dans le village de Palmarolle;

Régulière 4 juillet 2011 - Page 2

Attendu que le conseil municipal a étudié les tenants et aboutissants de cette étude;

En conséquence,

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle retienne les éléments suivants :

Aménagement d'un trottoir au Foyer MGR Halde et à la sortie du pont vers la 4^e Avenue;

Ajouter l'élément de lumière piétonnière en face de l'école Dagenais

Aménagement d'un trottoir entre la 6^e Avenue Ouest et la 7^e Avenue Ouest ;

Ainsi, les autres éléments du rapport ne seront pas pris en considération en terme d'actions à réaliser.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le directeur général explique que les travaux de fermeture de l'ancien dépôt en tranchée sont acceptés par le MDDEP;

Il donne la liste des employés en vacances pour le mois de juillet;

AFFAIRES EN SUSPENS :

Une discussion a lieu concernant l'entreposage extérieur et le rappel aux différents commerçants qui doivent ériger une clôture.

CORRESPONDANCE

Résolution n° 140-11

Demande de règlement à l'amiable facture : CRF700674

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte l'offre de paiement final de Madame Ghislaine Rousseau concernant la facture CRF700674 au montant initial de 182,32 \$. Le paiement de Madame Rousseau est de 91,16 \$ soit la moitié de la facture initiale sans les intérêts.

Résolution n° 141-11

Assises annuelles de la FQM

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle mandate le maire Marcel Caron à assister aux assises annuelles de la FQM les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochain, qui se tiendra à Québec sous le thème : Des élus à l'œuvre. Les frais d'inscription, de déplacement et de subsistance seront remboursés sur réception des preuves justificatives.

Résolution n° 142-11 **Acceptation des comptes à payer de juin 2011**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et résolu à l'unanimité :

Que les comptes à payer du mois de juin 2011, présentés par le directeur général, soient acceptés comme suit :

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
MRCAO	C1100317	67 831.16 \$
MRCAO	C1100318	4 674.82 \$
Épicerie Marion et fils Inc.	C1100319	49.90 \$
Quincaillerie Palmarolle	C1100320	536.71 \$
Supérieur propane	C1100321	2.85 \$
Garage Lacroix	C1100322	821.66 \$
Abinord Itée	C1100323	81.39 \$
Location Lauzon	C1100324	252.23 \$
Brigade des pompiers de Palmarolle	C1100325	12.80 \$
Agence des douanes et du revenu	AccèsD	2 231.91 \$
Ministre du revenu du Québec	AccèsD	5 459.14 \$
Hydro-Québec	AccèsD	4 746.89 \$
Télébec Itée	AccèsD	748.89 \$
Signo Tech	C1100326	332.66 \$
MARQUIS, Claude	C1100327	58.40 \$
Prévention des incendies La Sarre	C1100328	50.00 \$
Norfil	C1100329	282.08 \$
Aménagement paysager E. Mercier	C1100330	413.21 \$
Gabriel Aubé	C1100331	226.32 \$
Câblevision	AccèsD	39.82 \$
Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest	C1100332	91.71 \$
Multilab Direct	C1100333	38.45 \$
Garage Paul Têtu	C1100334	942.66 \$
Wolseley	C1100335	809.39 \$
LOYER, Oriane	C1100336	50.00 \$
Les Pétroles Carufel Inc.	C1100337	5 960.87 \$
Bigué Avocats	C1100338	450.00 \$
Marcel Baril Itée	C1100339	435.95 \$
Marcel Paradis	C1100340	50.00 \$
Les entreprises électriques R. Richard	C1100341	317.85 \$
Petite caisse	C1100342	146.84 \$
PRBF Technologies	C1100343	65.17 \$
Top lettrage	C1100344	524.06 \$
Aspirateurs pompes La Sarre	C1100345	28.20 \$
Avantage Chrysler	Direct	27 745.29 \$
Avantage Chrysler	C1100346	396.40 \$
Restaurant aux quatre saisons	C1100347	125.00 \$
Hydraulique NES	C1100348	740.04 \$
Surplus du Nord	C1100349	79.69 \$
Xérox	C1100350	201.91 \$
Pneus GBM	C1100351	151.75 \$
Les entreprises J.G. Marcil Inc.	C1100352	432.92 \$
Bell Mobilité	AccèsD	130.76 \$
Socan		134.82 \$
Fiducie Desjardins	C1100353	933.11 \$
Camping Rotary	C1100354	500.00 \$
Christiane Plante	C1100355	685.20 \$
Distribution Praxair	C1100356	33.31 \$
Normex	crédit	-933.90 \$

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
Normex	M2011131	691.29 \$
Michel Cadotte	C1100357	800.00 \$
Sinto Inc.	C1100358	401.53 \$
Éduc Expert	C1100359	939.88 \$
Marcel Caron	Dépôt direct	467.79 \$
Carolle Hamel	Dépôt direct	156.31 \$
Louisa Gobeil	Dépôt direct	156.31 \$
Ghislain Godbout	Dépôt direct	156.31 \$
Sylvie Hénault-Marcil	Dépôt direct	156.31 \$
Gino Cameron	Dépôt direct	156.31 \$
Jean-Marie Depont	Dépôt direct	156.31 \$
Claude Marquis	Dépôt direct	2 345.40 \$
Autres employés	Dépôt direct	13 467.97 \$
TOTAL :		150 172.01 \$

Je soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

Claude Marquis, directeur général

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

M. Gino Cameron : A suivi la formation sur le comportement éthique des élus au début du mois. Au niveau des pompiers, il y a eu de l'aide de la brigade pour faire la circulation routière lors de la messe à la petite chapelle. Certaines personnes de la brigade ont donné un coup de main pour les travaux de la cour d'école. Il y a eu aussi les pratiques et réunions régulières.

M. Jean-Marie Depont : A participé à divers suivis concernant le réseau routier. Il a aussi suivi la formation sur le comportement éthique des élus.

Mme Carolle Hamel: Elle a suivi, comme ses collègues, la formation sur le comportement éthique des élus. Elle a participé à une réunion du comité de gestion des ressources humaines et ce dernier se penchera sur les descriptions de tâches. A également assisté au conseil d'établissement de l'École Dagenais et a préparé les articles du mois de juin pour le journal Le Pont.

Mme Louisa Gobeil : A participé à l'assemblée générale du réseau biblio. Il y a des programmes d'aide pour la réfection des infrastructures dans les bibliothèques. Concernant les Loisirs de Palmarolle Inc., ils n'ont pas eu de subvention salariale pour le camp de jour, ils ont donc décidé de ne pas en organiser en 2011. Les loisirs ont réaménagé le musée Rogatien Vachon avec de nouveaux objets lui ayant appartenu. Concernant la politique familiale, une invitation a été lancée à plusieurs groupes, afin de travailler au projet avec différents intervenants. Tous n'ont pas répondu à ce jour.

Ghislain Godbout : Le mois de juin a été actif pour le comité d'embellissement. Il y a eu plusieurs réunions et ils ont planté les fleurs le 22 juin. Il a participé à la réunion du comité de gestion des ressources humaines. Il a représenté la municipalité lors du quarantième anniversaire du foyer MGR Halde.

M. Marcel Caron : Explique qu'au niveau de la MRCAO il y a eu des discussions importantes concernant l'entraide entre les brigades de pompiers. Il y aura des changements au niveau du schéma de couverture de risque au sujet de la répartition des coûts et de l'entraide automatique.

PAROLE AU PUBLIC

Un citoyen émet des commentaires sur le nivelage du chemin des rangs 4 et 5 Ouest

Résolution n° 143-11

**Autorisation utilisation stationnement
promenade Dagenais et quai municipal (fête de
la rivière Dagenais)**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'utilisation du stationnement du quai public, pour la fête de la Dagenais qui aura lieu le 13 août.

Résolution n° 144-11

Renouvellement prêt règlement numéro 205

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que la municipalité renouvelle le prêt # 205 au montant de 805 875 \$. Il est de plus résolu que le maire Marcel Caron et le directeur général Claude Marquis soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la bonne marche de cette transaction.

Résolution n° 145-11

Peinture plancher caserne

Il est proposé par Carolle Hamel , appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'embauche d'un pompier au coût de 10,00 \$ / heure, en tant que travailleur autonome, pour le sablage, le lavage et la peinture du plancher de la caserne de pompiers.

Résolution n° 146-11

Évaluation des puits municipaux;

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte la soumission de Nova Aqua, au montant de 13 605,33 \$ taxes en sus, pour la vérification et le suivi des puits municipaux.

Résolution n° 147-11

Mise en forme piste cyclable;

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise les travaux de mise en forme de la piste cyclable sur la section de la rue du Domaine qui relie la douzième Avenue au Petit rang 8.

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marie Depont à l'effet qu'un règlement abrogeant le règlement n° 253 relatif à l'instauration d'un sens unique sur la quatrième Avenue Est sera présenté à une réunion ultérieure;

Demande caisse Populaire du Sud de L'Abitibi-Ouest;

Des vérifications seront faites avant de prendre une décision sur cette demande.

Entraide mutuelle et frais associés (schéma de couverture de risque);

Une demande d'avis sur ce sujet sera acheminée à la brigade de pompiers de Palmarolle

Résolution n° 148-11 **Tavaux préliminaires 6^e Avenue Est**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général soit autorisé à faire faire l'arpentage de la 6^e Avenue Est et des terrains adjacents de même que le tracé de la troisième Rue Est. Il est de plus résolu que des travaux de portance du sol soient réalisés sur les tronçons de la 6^e Avenue Est et de la troisième Rue Est.

Résolution n° 149-11 **Demande des loisirs pour réfection du bâtiment**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise les Loisirs de Palmarolle Inc. à investir dans le bâtiment de l'aréna pour changer les vanités et installer un système de ventilation dans les salles de bain des joueurs. Il est de plus résolu que la municipalité épongera l'équivalent de ce montant si les Loisirs de Palmarolle Inc. font un déficit dû à cette dépense.

Résolution n° 150-11 **Levée de la séance**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée

Marcel Caron
Maire

Claude Marquis
Directeur général